



Organisation Maritime  
Internationale



Association Internationale de l'Industrie  
Pétrolière pour la Sauvegarde de  
l'Environnement

## **ATELIER NATIONAL ET EXERCICE POUR TESTER ET METTRE A JOUR LE PLAN NATIONAL D'INTERVENTION D'URGENCE DU CONGO**

**Ministère des Transports et de la Marine Marchande  
2 au 5 Juin, 2009, Pointe-Noire, République du Congo**

**PROJET OMI/ IPIECA « INITIATIVE MONDIALE »  
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE « GI WACAF »**

## Sommaire

1	Introduction .....	4
2	Objectifs de l'atelier.....	4
3	Lieu, dates, rôles et participants .....	5
4	Ouverture et clôture de l'atelier.....	5
5	Synthèse des présentations et travaux.....	6
6	Recommandations générales de l'atelier pour la mise à jour et la mise en œuvre du PNIU et le renforcement des capacités de lutte du Congo .....	10
7	Conclusions .....	12
8	Annexes .....	13
8.1	Programme de l'Atelier .....	13
8.2	Liste des Participants.....	17
8.3	Procédure d'alerte revue .....	19
8.4	Composition retenue de l'EMC pour l'exercice.....	20
8.5	Débriefing de l'exercice .....	23
8.6	Recommandations pratiques pour l'amélioration du PNIU .....	27
8.7	Cérémonie d'ouverture .....	32
8.8	Résultats des questionnaires de l'OMI, partie II .....	37
8.9	Photos de l'atelier .....	41
8.10	Crédits et références .....	43

## Executive Summary

The International Maritime Organisation (IMO) and the International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (IPIECA) launched in 2006 the Global Initiative for West and Central Africa (GI WACAF) project to enhance oil spill response capability in West and Central Africa.

In this framework a first national workshop was organized in Pointe-Noire, Congo, in 2006, by the government of Congo and supported by IMO and IPIECA. This event brought together approximately 30 government and industry delegates in charge of managing oil spill response in Congo to review the National Oil Spill Contingency Plan.

The present exercise was organized to continue to support the effort of Congo to test and update their National Oil Spill Contingency Plan named « Plan National d'Intervention d'Urgence » or PNIU.

The objectives of this workshop were as follow:

- Test of the National Oil Spill Contingency Plan by a full scale exercise;
- Practical training of the participants on claims and compensation (CLC 92 and Fund 92 Conventions);
- Development of recommendations to improve the PNIU of Congo and general recommendations to strengthen the national capabilities.

These objectives were achieved through technical presentations, the organisation of a full scale exercise incorporating the national authorities, the Port Autonome de Pointe-Noire and the oil industry (Day 2), practical claims and compensation exercise (Day 3), and many discussions on various aspects of the PNIU.

Fruitful exchanges during the workshop lead the participants to propose practical recommendations to update the PNIU and general recommendations for the improvement of the level of preparedness and response capabilities in Congo. The main general recommendations were:

- 1) to designate a task force leader in charge of the update and completion of the PNIU with sufficient resources ;
- 2) to update the PNIU (based on the practical and general recommendations of the exercise), and complete its appendices ;
- 3) to officially approve the PNIU ;
- 4) to equip the « Centre de Sécurité Maritime » as an emergency response centre ;
- 5) to set up financial mechanisms to support the preparedness effort and first response operations ;
- 6) to set up a training and exercise program in liaison with the oil industry.

The active participation and the expertise of all delegates were greatly appreciated and were the key to the success of the full scale exercise and claims and compensation exercise.

The report was put together by the facilitators as indicated in Annex 8.10.

## 1 Introduction

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GI WACAF) a pour objectif de renforcer les capacités des pays à faire face aux déversements accidentels d'hydrocarbures en mer ainsi que d'améliorer de manière durable la capacité des pays en voie de développement à protéger leur ressources marines et côtières soumises à un risque à travers la mise en œuvre de la Convention OPRC 90 et le développement de partenariat entre les industries pétrolières et les autorités responsables de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national.

Le Projet « Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre » (GI WACAF) a été lancé en avril 2006 à Libreville au Gabon. C'est un programme de quatre ans conjointement financé par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et par huit Compagnies Pétrolières membres du projet (BP, Chevron, ENI, ExxonMobil, Marathon, PERENCO, Shell et Total) par l'intermédiaire de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA), qui couvre 21 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre plus l'Afrique du Sud. Des ateliers nationaux et régionaux sont organisés par les points focaux nationaux avec le soutien du projet GI WACAF afin de répondre à des préoccupations spécifiques et de supporter les pays à mettre en œuvre les dispositions de la Convention OPRC 90.

## 2 Objectifs de l'atelier

Cet événement a été accueilli par le gouvernement du Congo (le Ministère de des Transports et de la Marine Marchande). Des représentants des structures gouvernementales et des industries pétrolières en République du Congo y ont participé.

Les objectifs de l'atelier étaient de :

- former les participants aux principales dispositions du Plan National d'Intervention d'Urgence de la République du Congo concernant l'alerte, l'évaluation, la mobilisation et la gestion des événements de déversements ;
- tester le Plan National d'Intervention d'Urgence de la République du Congo au travers d'un exercice de lutte organisé conjointement avec les Autorités Nationales et l'industrie pétrolière ;
- former les participants aux demandes d'indemnisation, en utilisant l'exercice de lutte comme exemple ;
- proposer des recommandations pour l'amélioration du Plan National d'Intervention d'Urgence de la République du Congo, basé sur le retour des participants suivant l'exercice de lutte et d'indemnisation.

Pour atteindre ces objectifs, des présentations, un exercice de grande ampleur et des discussions de groupe ont été organisés. Cet exercice a, en particulier, permis de tester les dispositions et les procédures du PNIU ainsi que la coopération et l'assistance entre les autorités nationales et l'industrie pétrolière.

Afin de préparer au mieux cet exercice, rencontrer tous les acteurs des secteurs publics et privés impliqués, définir le rôle de chacun (en fonction du Plan de lutte national revu lors d'un atelier national tenu à Pointe-Noire dans le cadre de l'Initiative Mondiale, du 28 au 31 Août 2006) ainsi que le scénario de l'exercice, une mission préparatoire a été menée par J.-Y. Huet du 28 au 30 Avril 2009 à Pointe-Noire.

→ Voir les références de ce rapport an **Annexe 8.9**

### **3 Lieu, dates, rôles et participants**

L'atelier a été organisé par le Ministère des Transports et de la Marine Marchande avec l'appui technique et financier de l'OMI et de l'IPIECA et le soutien logistique de la compagnie ENI.

Les représentants de la Marine Marchande, sous la direction de M. Jean-Félix Mouthoud Tchikaya, Directeur Général de la Marine Marchande, ont coordonné l'organisation générale de l'atelier et l'accueil des participants.

Les experts présents étaient :

- N. MARTINI, de l'OMI
- J.-Y. HUET, représentant l'OMI
- L. PAGE-JONES, représentant l'IPIECA

L'atelier s'est déroulé dans une salle de conférence de la compagnie ENI à Pointe-Noire. L'exercice s'est déroulé au Centre de Sécurité Maritime, situé au Port Autonome de Pointe-Noire. Le programme de l'atelier est joint à l'**Annexe 8.1**.

Le nombre total des participants à l'atelier s'élève à environ 60 personnes, représentant des institutions gouvernementales impliquées dans le PNIU, des autorités locales et portuaires et des industries pétrolières. La liste des participants est jointe à l'**Annexe 8.2**.

### **4 Ouverture et clôture de l'atelier**

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions :

- L'allocution de bienvenue du Directeur Général de la Marine Marchande (voir la copie du discours en **Annexe 8.7**),
- L'allocution de circonstance de la représentante de l'OMI, et
- L'allocution d'ouverture du Préfet du Département de Pointe-Noire, représentant le Ministre des Transports et de la Marine Marchande.

La cérémonie de clôture (précédée d'un déjeuner offert par la DIGEMAR) a été marquée par la remise des certificats et d'une clé USB à chaque participant (contenant une copie de toutes les présentations de l'atelier, des documents sur la cartographie des zones sensibles, la préparation à la lutte contre les hydrocarbures et les HNS), ainsi que :

- La lecture du résumé de l'atelier et des recommandations techniques des participants,
- L'adoption d'une motion de gratitude à son Excellence D. S. N'Guesso, Chef de la République,
- L'adoption d'une motion de remerciements au Secrétaire Général de l'OMI,
- L'adoption d'une motion de remerciements au Secrétaire Général de l'IPIECA
- Le mot de la représentante de l'OMI, et
- Le discours de clôture de Monsieur le Ministre des Transports et de la Marine Marchande.

## **5 Synthèse des présentations et travaux**

### **Jour1 : Présentation du projet GI WACAF**

N. Martini a présenté les activités de l'IPIECA et de l'OMI dans le cadre du projet Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GI WACAF). Cette présentation a permis de présenter l'ampleur et les objectifs du projet GI WACAF, les activités mises en œuvre à ce jour dans le cadre du projet et les résultats obtenus depuis 2006. Cette présentation a fourni aux participants le contexte régional dans lequel s'inscrit cet atelier national et a également permis d'introduire les objectifs de l'atelier.

### **Jour 1 : PNIU pour la République du Congo**

M. SOUGUISSA et M. NGAMISSIMI ont rappelé l'historique du développement du PNIU et ont présenté les principales dispositions de ce Plan.

### **Jour 1 : Planification d'urgence et mise en œuvre du PNIU-Congo en cas d'incident**

J.-Y. Huet et L. Page-Jones ont rappelé les principes généraux devant guider le développement d'un plan de lutte et sa mise en œuvre en cas d'incident.

Cette présentation (précédée d'un exemple de mobilisation d'organisation nationale de lutte dans le contexte du Congo) a porté sur les éléments clés à prendre en compte afin de développer la partie stratégique et opérationnelle d'un plan.

Chaque incident de déversement accidentel d'hydrocarbures est spécifique. Cependant, pour que l'intervention puisse être entreprise rapidement et de manière efficace, il est essentiel que le Plan d'Urgence National s'appuie sur:

- Un système d'alerte, assurant une veille 24 heures sur 24,
- Une définition claire et précise des responsabilités pour l'alerte, l'évaluation initiale de l'incident, la mobilisation et l'intervention,
- Une organisation (re)connue de tous, en particulier en ce qui concerne les rôles et responsabilités de chaque organisation tant au niveau local que national.

En ce qui concerne un appel à une assistance extérieure dans le cas d'un sinistre de grande ampleur, il a également été souligné la nécessité que l'organisation nationale permette :

- L'appel à cette assistance et, en particulier, que les moyens financiers pour permettre cette aide puissent être débloqués rapidement ;
- La réception des moyens (matériels, produits et personnels) dans le pays. Cela sous-entend la nécessité de procédures dans le Plan permettant de gérer les problèmes potentiels de Douane, d'Immigration, d'autorisation de vol dans l'espace aérien y compris pour des vols à basse altitude et d'épandage de dispersants ;
- La prise en charge des matériels et personnels depuis leur point d'entrée sur le territoire jusqu'à leur lieu de stockage ou de déploiement sur les sites (déchargement des avions, chargement et déchargement sur camions, navires aériens, transport à partir de l'aéroport, logement des personnels, etc.).

La nécessité de l'intégration du Port Autonome de Pointe-Noire dans le PNIU a été rappelée, ainsi que le développement d'accords avec les pays frontaliers (Gabon et Angola).

Les dispositions du PNIU-Congo ont ensuite été présentées et discutées, en particulier en ce qui concerne :

- Les procédures d'alerte, d'évaluation, de notification et de mobilisation,
- La structure générale de l'organisation nationale en charge de la gestion des opérations de lutte en République du Congo : l'Etat-major de Commandement – EMC,
- L'organisation interne (en cellules) de l'EMC, la répartition des tâches au sein des cellules et l'identification des représentants des différentes organisations devant remplir ces tâches.

Les modalités pratiques de l'exercice ont été présentées en fin de journée. Les procédures d'alerte et de notification ont été revues. La répartition des participants en cellules a été décidée en fin de journée, en fonction des participants à l'exercice.

→ Voir l'**Annexe 8.3** détaillant la procédure d'alerte revue en 2006 et lors de la mission préparatoire.

→ Voir l'**Annexe 8.4** détaillant la composition générale de l'EMC retenue pour l'exercice, ainsi que les tâches à mener au sein de chaque cellule et l'attribution de ces tâches aux membres des cellules.

Les locaux du Centre de Sécurité Maritime et de Protection du Milieu Marin de la DIGEMAR avaient été identifiées, lors de la mission préparatoire de J.-Y. Huet, comme le lieu de travail pour l'Etat-major de Commandement – EMC. Il est donc décidé que les participants membres de l'EMC joueront l'exercice dans ces locaux, ce qui permettra de tester le bâtiment et d'identifier les améliorations nécessaires.

L'équipe de contrôle de l'exercice était composée de N. Martini, J.-Y. Huet et L. Page-Jones.

*Note. Suite à la mission préparatoire, les locaux du Centre ont été réhabilités et un groupe a été installé, sous la supervision de la DIGEMAR.*

## **JOUR 2 : Exercice « Grandeur Réelle » de lutte Antipollution**

Le deuxième jour a été entièrement consacré à l'exercice « Grandeur Réelle ». Les participants, formant l'EMC, se sont regroupés dans les locaux du Centre de Sécurité Maritime.

Le scénario proposé était basé sur les éléments suivants :

*Un tanker de type Suezmax est en fin de chargement à la bouée no 2 du terminal de Djeno.*

*Un chalutier industriel de nationalité chinoise entre en collision avec le tanker. La collision se produit peu avant la levée du jour.*

*Suite à cette collision :*

- *Le chalutier est « encastré » dans une cuve latérale du tanker*
- *Une cuve latérale est éventrée très largement*
- *Il n'y a pas d'incendie*
- *Le commandant du navire et le pilote du port de Pointe Noire signalent l'accident à la vigie de la capitainerie du port par VHF, et indiquent une forte odeur d'hydrocarbures, présumant dès lors qu'une quantité importante d'hydrocarbures a été déversée.*

*Le déversement est rapidement caractérisé comme « massif » et des nappes d'hydrocarbures sont signalées se dirigeant vers la côte.*

L'exercice a débuté après que l'équipe de contrôle ait transmis (en se rendant sur place) le message d'alerte à l'officier de quart à la Capitainerie du Port Autonome de Pointe-Noire :



08:05 *Message du Pilote à la Vigie*

- *Le navire pétrolier « EUROPEAN SPIRIT » (type SuezMax) était en fin de chargement à la bouée Bluewater no 2 du terminal de Djeno.*
- *Un chalutier industriel de nationalité chinoise est entré en collision avec le navire pétrolier à 08:00.*
- *Suite à cette collision :*
  - *Le chalutier est « encastré » dans une cuve latérale du tanker*
  - *Une cuve latérale est éventrée très largement*
  - *Il n'y a pas d'incendie*
  - *Il y a une forte odeur d'hydrocarbures.*
  - *Déversement important d'hydrocarbures à la mer.*

Suite à la réception du message de la capitainerie, le chef de l'EMC a mobilisé l'EMC officiellement dans les locaux du Centre, et a activé le PNIU. Les participants se sont rapidement organisés en cellules (Evaluation – Opérations – Logistique – Finance), incluant des représentants de l'industrie pétrolière (ENI, Total E&P Congo, Perenco, Murphy, CongoRep).

Les travaux de l'EMC et la coopération de l'industrie pétrolière ont permis le déploiement d'un barrage et d'un écrémeur en mer (grâce à un Supply Vessel de Total E&P et à un S.V. de ENI), la mise en place d'un chantier de dépollution à terre (géré par Total E&P) ainsi que l'organisation d'un survol en hélicoptère de ces deux zones d'opérations en fin d'après-midi (organisé par Murphy).

L'EMC a poursuivi la simulation tout au long de la journée en suivant les opérations de déploiement et en établissant une stratégie de lutte pour les jours à venir (cellule Evaluation) ; en définissant les modalités pratiques de sa mise en œuvre et les moyens requis de l'assistance internationale (Cellule Opérations) ; en gérant la mobilisation des moyens dans le pays, dans la région et internationaux (Cellule Logistique) ; et en instaurant un suivi financier et la prise en compte des indemnités possibles au regard des conventions internationales (Cellule Finance).

L'exercice a été déclaré clôt à la fin de la journée lorsque les déploiements en mer et à terre de moyens étaient terminés et que chaque cellule avaient pu aborder l'ensemble des problématiques liées à l'exercice.

### **JOUR 3 : Débriefing de l'exercice « Grandeur Réelle »**

L'exercice a été suivi d'un débriefing (en début de Jour 3) en séance plénière.

➔ Voir les principaux éléments en Annexe 8.5.

Ce débriefing a permis de formuler les recommandations pratiques pour l'amélioration des dispositions du PNIU.

➔ Voir les recommandations pratiques pour l'amélioration du PNIU en Annexe 8.6.

### **JOUR 3 : formation et exercice en salle sur les demandes d'indemnisation**

N. MARTINI a rappelé les principales dispositions des conventions liées à l'indemnisation (Conventions CLC 92 et Fond 92 et le fonctionnement global des fonds internationaux et du FIPOL), la notion de « raisonabilité » pour les demandes d'indemnisation et les aspects pratiques liées aux demandes d'indemnisation.

La journée s'est poursuivie par un exercice pratique en salle sur les demandes d'indemnisation, basé sur l'exercice « grandeur réelle » de la veille. Les participants se sont regroupés selon trois thématiques :

- Demandes d'indemnisation liées aux opérations de lutte en mer et de nettoyage à terre,
- Demandes d'indemnisation liées aux activités de pêche et de tourisme,
- Demandes d'indemnisation liées aux dommages à l'environnement et aux mesures de restauration.

Il a été demandé à chaque groupe de préparer une série de demandes d'indemnisation basées sur les opérations engagées lors de l'exercice « Grandeur réelle ». Les demandes d'indemnisation de chaque groupe ont ensuite été présentées en plénière et discutées avec l'ensemble des participants.

Cette séance a permis de discuter de l'admissibilité des demandes et des critères de « raisonabilité » sur la base d'un cas concret et local et de faire prendre conscience à tous les intervenants de la nécessité de documenter exhaustivement toutes les opérations (afin d'argumenter les demandes d'indemnisation).

### **JOUR 4 : formulation des recommandations techniques et générales de l'atelier**

La matinée de la quatrième journée a permis de finaliser les recommandations techniques pour améliorer le PNIU et les recommandations générales pour la mise à jour et la mise en œuvre du PNIU (présentées ci-dessous).

## **6 Recommandations générales de l'atelier pour la mise à jour et la mise en œuvre du PNIU et le renforcement des capacités de lutte du Congo**

Les participants à l'«Atelier national et exercice pour tester et mettre à jour le Plan National d'Intervention d'Urgence du Congo» reconnaissent que le PNIU (version

modifiée 2009, suite à l'atelier de 2006) a pu être testé lors de l'exercice, et recommandent que :

- Le PNIU soit validé officiellement, ce qui implique :
  - L'approbation du PNIU,
  - L'officialisation des structures impliquées dans la préparation à la lutte et la lutte,
  - La désignation officielle des personnels de l'EMC et l'identification de leurs tâches ;
- Au préalable, le PNIU soit mis à jour, ce qui implique :
  - La mise à jour du PNIU conformément aux recommandations des participants (suite à l'exercice Antipollution et à l'exercice sur les indemnités),
  - La finalisation de la politique nationale d'utilisation des dispersants,
  - La mise en place de procédures douanières et d'immigration permettant de recevoir rapidement une assistance de l'extérieur,
  - La mise à jour complète des annexes :
    - Procédures et formulaire pour l'alerte et la mobilisation,
    - Annuaire d'urgence,
    - Inventaire des moyens de lutte (publiques et privés),
    - Inventaire des personnes ressources, experts,
    - Cartes de sensibilité des côtes et liste des sites les plus sensibles à protéger en priorité, sites de stockage des déchets et modalités de gestion des déchets ;
- Des mécanismes financiers soient mis en place pour :
  - Permettre la mise à jour et la mise en œuvre du PNIU,
  - Subvenir aux premiers besoins pour les opérations de lutte ;
- Le Centre de sécurité maritime pour l'EMC soit aménagé et équipé,
  - Selon les recommandations techniques jointes en **Annexe 8.6** ;
- Un programme soit défini et mis en œuvre pour :
  - La formation des personnels,
  - L'organisation d'exercices en lien avec l'industrie pétrolière (type ou niveau de formation, fréquences, participants à préciser) ;
- Un Chargé de Mission soit nommé officiellement :
  - pour assurer la mise à jour et la mise en œuvre du PNIU,
  - en lui allouant les ressources nécessaires à sa mission.

## 7 Conclusions

Cet atelier a bénéficié d'une bonne participation de la part des structures nationales et des représentants de l'industrie pétrolière opérant au Congo. Une telle représentation (du secteur public et privé) a permis de mener l'exercice « grandeur réelle » de manière satisfaisante, de tester concrètement la coopération entre les autorités nationales, locales et l'industrie pétrolière.

Cet atelier a également contribué à renforcer la collaboration avec l'industrie pétrolière et à renforcer les capacités techniques des participants concernant la lutte contre les pollutions accidentelles par les hydrocarbures et les demandes d'indemnisation.

Le Congo est doté d'un Plan National d'Intervention d'Urgence, revu lors d'un atelier national en 2006. Le présent atelier a permis l'élaboration de recommandations techniques visant à rendre le PNIU plus opérationnel, ainsi que de recommandations générales pour la mise à jour et la mise en œuvre du PNIU (basées sur le retour des participants suivant l'exercice de lutte et d'indemnisation).

Celles-ci devront être mises en œuvre sous la supervision d'un Coordinateur ou Chargé de Mission (à nommer officiellement), avec l'appui technique des participants à l'atelier et des organisations pertinentes en tant que de besoin.

L'atelier a aussi clairement démontré la volonté des différents intervenants à travailler de concert pour augmenter et optimiser les capacités du pays à faire face à des pollutions accidentelles afin de protéger son environnement.

L'organisation de tels exercices « grandeur réelle » (incluant des opérations en mer et à terre), menés conjointement avec les Autorités nationales, les représentants locaux de l'Autorité nationale et l'industrie pétrolière, apparaissent comme le meilleur moyen pour tester les plans de lutte nationaux, la coopération entre les autorités nationales et l'industrie pétrolière, et pour garantir le caractère opérationnel des plans de lutte et des mécanismes d'assistance.

Les résultats du questionnaire d'évaluation de l'OMI sont en Annexe 8.8.

## 8 Annexes

### 8.1 Programme de l'Atelier

**1er jour (mardi 2 Juin) : Ouverture. Discussions du PNIU. Présentation de l'exercice**

Plénière : Salle de l'ENI

09 :00	Accueil des participants	
09 :30	Cérémonie d'ouverture	DIGEMAR / représentants de l'OMI
10 :00	Pause café	
10 :30	Le projet GI WACAF Présentation de l'atelier et de ses objectifs	OMI / Natalia Martini
11 :00	Présentation du Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU)	DIGEMAR
<b>12 :30</b>	<b>Déjeuner</b>	
14 :00	Phase d'alerte	Présentations courtes des consultants, suivies de discussions
	Évaluation de l'incident	
	Mobilisation de l'équipe de gestion de crise	
	Mobilisation des moyens de lutte	
	Organisation sur site de l'incident	
	Organisation nationale en charge de la gestion d'incident	
15 :30	Pause café	
16 :00 – 17 :00	Présentation de l'exercice : - règles du jeu, - répartition en équipes, - lieu de l'exercice	Consultants

## 2ème jour (Mercredi 3 Juin) : Exercice National Antipollution / Alerte-Mobilisation-Gestion

Centre de Sécurité Maritime et de Protection du Milieu Marin / PC de Industrie pétrolière

08 :00	Déclenchement de l'exercice	Équipe de contrôle de l'exercice
	Cheminement de l'alerte et mobilisation de l'organisation sur site, et portuaire si nécessaire et nationale.	
<i>Pause café incluse</i>	Mobilisation de l'organisation de gestion de crise de l'industrie pétrolière. - En fonction de l'incident : Mobilisation de l'organisation de gestion de crise de la société directement concernée par l'accident. - Mécanisme d'assistance des autres sociétés par le biais de l'AOPC.	
	Mobilisation de l'organisation de gestion de crise de l'autorité portuaire et de l'Autorité nationale - En fonction de l'incident : Alerte, évaluation et mobilisation de l'organisation de gestion de crise portuaire et nationale. - Mécanisme d'assistance régionale.	
<b>Buffet (pas d'interruption)</b>		
	Poursuite de l'exercice de gestion de crise Autorités Nationales/ Industrie pétrolière	
<i>Pause café incluse</i>	Déploiement en temps réel de moyens de lutte par l'industrie en mer, dans le port et/ou sur le littoral	Industrie Pétrolière
17 :00	Coopération entre la Coordination Nationale et l'industrie Pétrolière / aspects communications	

**3ème jour (Jeudi 4 Juin) : Exercice National Antipollution / Aspects Indemnisation**

Plénière : Salle de l'ENI

9 :00	Rappel des principes des principales Conventions Internationales liées à l'indemnisation des déversements de pétrole persistant à partir d'un navire citerne (CLC 92 et Fond 92).	OMI / Dr. Natalia Martini
10 :00	Pause café	
10 :30	Exercice pratique en salle sur les demandes d'indemnisation, basée sur l'exercice Antipollution de la veille.  (en groupe, selon les diverses thématiques possibles d'indemnisation selon les impacts liés à l'incident proposé lors de l'exercice).	OMI et consultants
12 :30	<b>Déjeuner</b>	
14 :00	Poursuite de l'exercice pratique en salle sur les demandes d'indemnisation.  (en groupe)	
15 :30	Pause café	
16 :00 – 17 :00	Présentation des demandes d'indemnisation préparées par chaque groupe.  Discussion sur les aspects pratiques de l'indemnisation.	

#### 4ème jour (Vendredi 5 Juin) : Débriefing des deux volets de l'exercice

Plénière : Salle de l'ENI

9 :00	Débriefing par groupe : <ul style="list-style-type: none"> <li>o équipe nationale</li> <li>o équipe sur site</li> <li>o équipe port</li> <li>o équipe industrie</li> </ul>	
10 :00	Pause café	
10 :30	Présentation des conclusions et recommandations de chaque groupe suite à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'exercice Antipollution</li> <li>- l'exercice Indemnisation</li> </ul>	
11 :30	Discussion et synthèse des conclusions et recommandations suite aux exercices (séance plénière)	
12 :30	<b>Déjeuner</b>	
14 :00	Discussions des dispositions à prendre en vue d'améliorer le Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU) Approbation des conclusions et recommandations de l'Atelier	
15 :30	Pause café	
16 :00	Cérémonie de clôture de l'Atelier	DIGEMAR



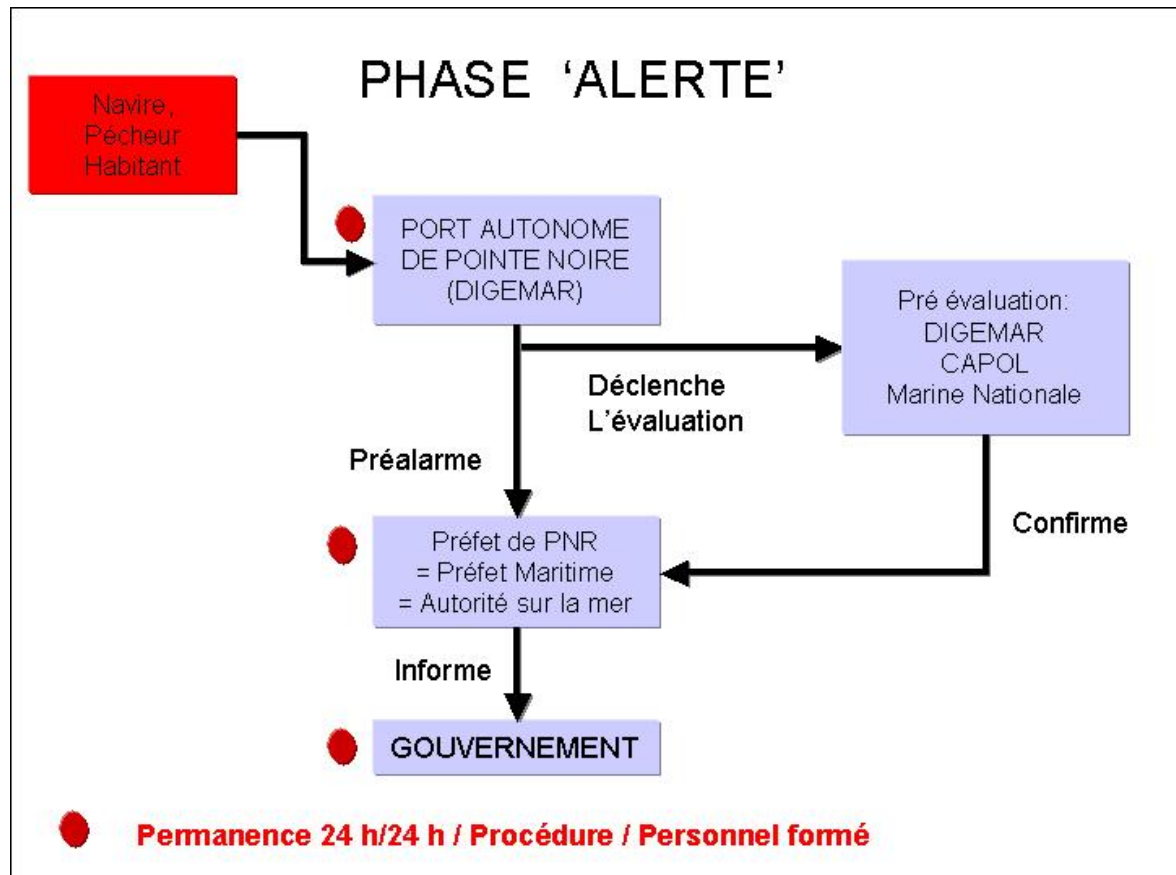
## 8.2 Liste des Participants

N°	NOMS ET PRENOMS	ADMINISTRATION SOCIETE	TELEPHONE
01	MISSAMOU Antoine	Direction de la Pêche	5535756
02	MOUTIE Grégoire	DIGEMAR	6685029
03	ETA Daniel	DIGEMAR	6625405
04	MOUCKOURY ONKA	Direction de la Pêche	571 9599
05	HUGUESCH Kevine	MURPHY	4454838
06	OKO-OKANDZE Alphonse	DIGEMAR	55361 55
07	IBARA DION Joseph	DDAHS	6645008
08	OTENDE Aymar	TOTAL E&P CONGO	6627914
09	ELION Joseph	DIGEMAR	5531882
10	NZIKOU Severin	EPCI	5539397
11	BATOIA Antoine	CORAF	5535309
12	NKOKO Marc ENI	CONGO	77001 06
13	ISSANGA NGAMISSIMI Marius	WACAF CONGO	5539861
14	BATCHY Alain Claver	MTMMM	521 3880
15	TATI Jean Jacques	PAPN	5208308
16	NGOUILLOU Jean Marie	ZMD 1	6853636
17	BONGOU MOUELE	ZMD 1	6320523
18	OTTINO GUILLAN Blanchard	ZMD 1	6206957
19	MOUNTHAUIT Jean Blaise	ANAC	6652945
20	ETOUKABEKA Jean Marie Vianney	ANAC	5532440
21	TAKHERIST FOU DIL	ENI CONGO	961 8745
22	HEROUX Yves	ENI CONGO	7700425
23	BISSON Robert	ENI CONGO	5100091
24	ESTORFFE Mike	MURPHY	7176453
25	THORNTON Steve	MURPHY	7881027
26	YAKONA Emilienne		581 2076
27	MAKA YA Jean Baptiste	ACDIP	6489792
28	BITA Antoine	DDEW Kouilou	5387974
30	MAVOUNGOU Eugene	DIGEMAR	6622014/5622014
31	MAKOSSO TCHICAYA	MAIRIE	6632031
32	MOUMPALA Ludovic	NOMEKO/CONGOREP	5374688
33	MANENE David	Environnement /Kouilou	5461363
34	MBAN Daniel	OP/PAPN	5533610
35	MBISSI BERTS	Destin MP/PAPN	6571988
36	SANGOU Joseph	EPI	4467817
37	BOUNGOU Antoine	EPI	4467856
38	POATY Zéphirin	Environnement IPNR	5594483
39	TATY MAMOUTA Dominique	DIR CAPOL	5209955

Atelier national et exercice pour tester et mettre à jour le Plan National D'intervention d'Urgence du Congo  
du 2 au 5 Juin, 2009, Pointe-Noire, République du Congo

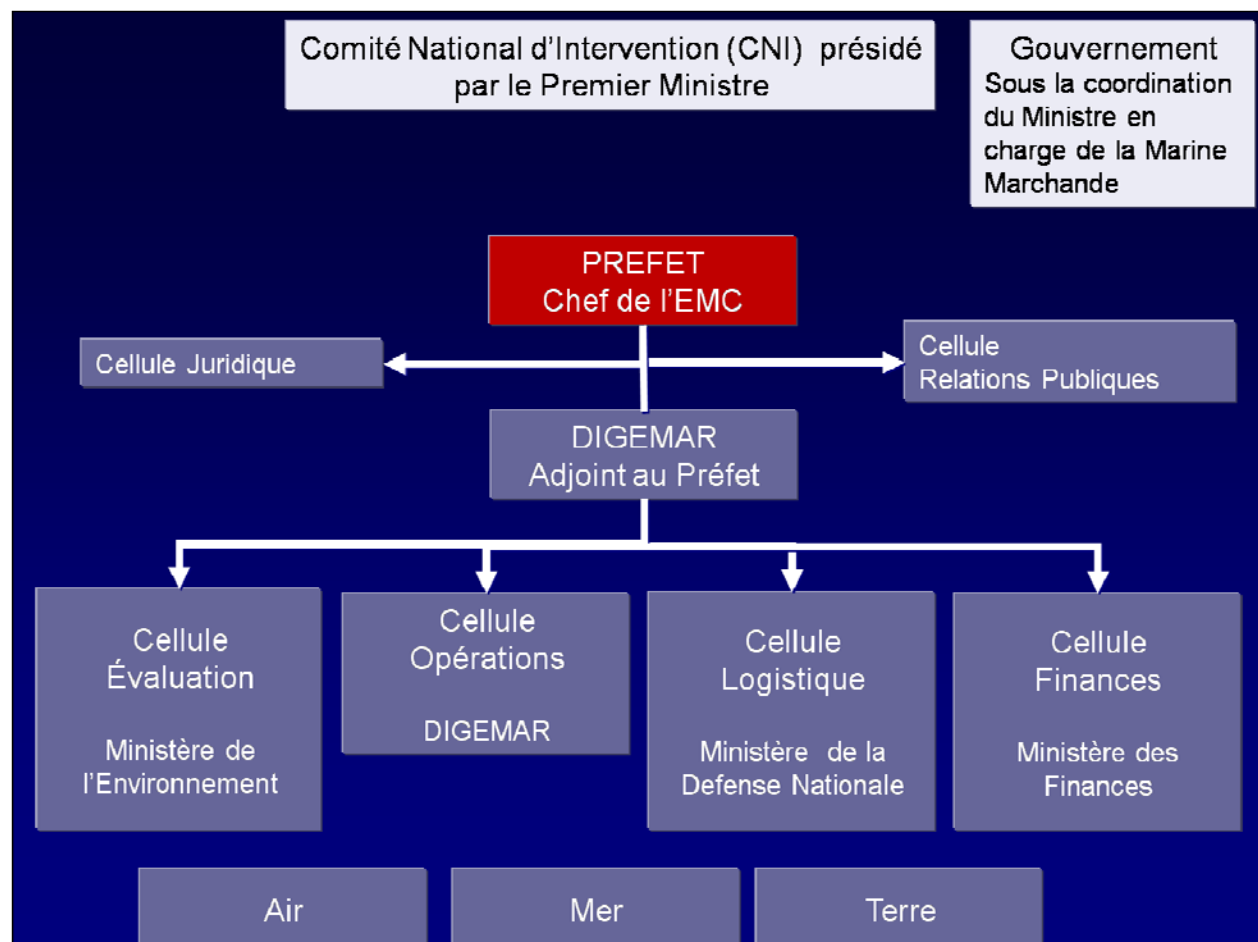
N°	NOMS ET PRENOMS	ADMINISTRATION SOCIETE	TELEPHONE
40	OKADINA Etienne	CAPOL	5636863
41	IACOPINI Aristide ENI	CONGO	5301707
42	EVIICKONGA NIAMBET Fevriol	Marine Nationale	63601 08
43	MYNINGOU Jules	TOTAL E&P CONGO	6627811
44	MBOUNGOU Jean	DGB (CSOPN)	671 3620
45	ITOUA Daniel	Inspecteur des Brigades P.	5329533
46	ETOKA François	DOUANES	5576525
47	MAVOUNGOU Justin	DGT (Trésor Public PNR)	66618 15
48	NZAMBA Philippe	DDSPN	6270525
49	NSITOU Antoine	Préfecture du Kouilou	6701664
50	MOUNGONDO.NSIMBA Jean Claude	MTMMM-CAB	665 25 90/557 64 04
51	APELE Gilberte Marie Cécile	MTMMM-CAB	5564926
52	KOUBEMBA Joachim	MTMMM-CAB	5373662/9531001
53	TCHIBINDA PAMBOU Jean Claude	MTMMM-CAB	65521 99
54	NGOMA Jules	TOTAL E&P CONGO	6627751
55	OVOUKA Pascal	CONGOREP/NOMEKO	7973036
56	SAYA Octave	CAPOL	5597282
57	LOEMBET Sylvestre	CAPOL	6661225
58	KALI.MAVOUNGOU Bruno	DIGEMAR	5394638
59	SOUINGUISSA Gabriel	DIGEMAR	661 5321
60	BANGA Paul	DIGEMAR	6601868
61	BOMBETE Sidonie Blanche	DIGEMAR	6706649
62	NGOUAIA NSANA Alphonsine	DIGEMAR	
63	BASSISSA TATY MISSAMOU R. C.	DIGEMAR	9984703/5578890

### 8.3 Procédure d'alerte revue



## 8.4 Composition retenue de l'EMC pour l'exercice

### Composition générale de l'Etat-major de Commandement



### Composition et fonctions des cellules de l'EMC

Cellule Evaluation	Coordinateur : Min. Environnement
- Prédiction de déplacement des nappes	- Cellule Antipollution - ANAC
- Analyse du comportement du pétrole déversé	- AOPC
- Examen des risques d'impact sur les zones sensibles	- Min. en charge de l'Environnement
- Définition des techniques d'élimination des déchets adaptées	- Min. en charge de l'Environnement
- Choix de la technique la mieux adaptée pour la protection de l'Environnement (NEBA)	- DIGEMAR
- Établissement des Plans d'Opérations de Nettoyage	- DIGEMAR

	<p>Autres membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorités du Port Autonome de Pointe Noire (PAPN)</li> <li>- Institut de Recherche et de Développement (IRD)</li> <li>- Direction en charge de la Pêche</li> <li>- ONG (selon incident)</li> </ul>
<b>Cellule Opérations</b>	<b>Coordinateur : DIGEMAR</b>
<p><b>Opérations Aériennes:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du support logistique (Avions, Hélicoptères, etc.)</li> <li>- Évaluation du succès des opérations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAPOL</li> <li>- AOPC</li> <li>- Armée de l'Air</li> <li>- Future Garde Côtière</li> </ul>
<p><b>Opérations Maritimes:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre des matériels de Lutte</li> <li>- Mise en œuvre du support logistique (Navires, etc.)</li> <li>- Gestion des opérations de nettoyage</li> <li>- Évaluation du succès des opérations</li> <li>- Proposition de changement de stratégie, si nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DIGEMAR,</li> <li>- Marine Nationale</li> <li>- CAPOL</li> <li>- AOPC</li> <li>- Autorités du Port Autonome de Pointe Noire (PAPN)</li> <li>- Dépt. Des Pêches</li> <li>- Brigade Côtière de la Gendarmerie</li> </ul>
<p><b>Opérations Terrestres/ côtières:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre des matériels de Lutte</li> <li>- Mise en œuvre du support logistique (transport terrestre, navires côtiers, etc.)</li> <li>- Gestion des opérations de nettoyage</li> <li>- Évaluation du succès des opérations</li> <li>- Proposition de changement de stratégies, si nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Armée de terre</li> <li>- Protection Civile</li> <li>- Collectivités locales (services de nettoyage)</li> <li>- CAPOL</li> <li>- AOPC</li> <li>- Autorités du Port Autonome de Pointe Noire (PAPN)</li> <li>- Brigade Côtière de la Gendarmerie</li> <li>- ONGs</li> </ul>
<b>Sécurité et santé du personnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Police Nationale</li> <li>- Brigade Côtière de la Gendarmerie</li> <li>- DIGEMAR</li> <li>- Min. de la Santé</li> </ul>
<b>Gestion du personnel</b> (arrivé au Congo)	Service de l'Immigration du Min. de l'intérieur
<b>Cellule Logistique</b>	<b>Coordinateur : Rep. Du Ministère de la Défense</b>
Approvisionnement en matériels et logistique d'appui	Armée de Terre (Zone de Défense n°1)
Transport de Matériels et de Personnel	Armée de Terre (Zone de Défense n°1)
Logement des Personnels, etc.	Armée de Terre (Zone de Défense n°1)
Nourriture, vêtements de protection etc. des personnels d'intervention	Mission humanitaire
Carburants, pièces détachées, etc.	CORAF
Réception dans le pays de personnel et d'équipement	Département des Douanes du Ministère des Finances et Budget

	<p>Autres membres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préfecture du Pointe Noire et du Kouilou</li> <li>- Autorités locales (Communes)</li> <li>- future Garde Côtière</li> <li>- Brigade Côtière de la Gendarmerie Nationale</li> <li>- Protection Civile</li> <li>- CAPOL</li> <li>- AOPC</li> <li>- Autorités du Port Autonome de Pointe Noire (PAPN)</li> </ul>
<b>Cellule Finance</b>	<b>Coordinateur :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement des procédures de dépenses (Délégations de signature et accès au fond National)</li> <li>- Suivi de toutes les dépenses (Recueil des documents nécessaires aux demandes d'indemnisation)</li> <li>- Préparation des dossiers de demande d'indemnisation</li> <li>- Collecte de la documentation de support des demandes, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préfecture de Pointe Noire et du Kouilou</li> <li>- DIGEMAR (Contact FIPOL)</li> <li>- Min. des Finances (Directeur départemental du trésor, Directeur départemental de l'ordonnancement Pointe Noire, Directeur départemental de l'ordonnancement Kouilou)</li> <li>- Commissariat aux comptes</li> </ul>

### Composition et fonctions du Comité National d'Intervention - CNI

<b>CNI, fonctions</b>	<b>Coordinateur : Premier Ministre</b>
- Coordination administrative du PNIU	- Ministre chargé de la Marine Marchande
- Concours pour ce qui concerne la prise en compte des aspects environnementaux lors des opérations (intervention en mer ou à terre, protection et nettoyage du littoral)	- Ministre chargé de l'Environnement - Ministre chargé de la Pêche
- Coordination des moyens d'intervention de l'Armée	- Ministre chargé de la Défense
- Mise en état d'alerte de tous les moyens d'intervention à terre, en l'air et en mer (bateaux pour le déploiement des barrages, l'épandage des dispersants, vol de reconnaissance, nettoyage des plages) disponibles dans le pays	- Ministre de l'Intérieur (et de la Sécurité) - Ministre chargé des Hydrocarbures - Ministre chargé des Transports - Ministre chargé des Travaux Publics - Ministre chargé de la Décentralisation - Ministre chargé de la Recherche Scientifique - Ministre chargé des Mines - Ministre chargé des Postes et Télécommunications
- Assurance de la couverture médicale	- Ministre chargé de la Santé
- Assurance de la couverture médiatique	- Ministre chargé de la Communication
- Ordonnancement des fonds nécessaires pour l'intervention et facilitation de l'entrée du matériel venant de l'extérieur, indispensable pour la lutte contre la pollution	- Ministre chargé des Finances

## 8.5 Débriefing de l'exercice

Le tableau ci-dessous reprend les principaux éléments du débriefing des rapporteurs des cellules de l'EMC suite à l'exercice.

<p><b>Directeur de l'EMC, le Préfet</b></p>	
<p><b>Aspects positifs</b></p> <p>Bonne circulation de l'information : Réception de l'alerte à la vigie à 08:00 → DIGEMAR → Préfet → Mobilisation</p> <p>Ouverture d'une caisse d'urgence d'avance (5 000 000 FCFA)</p> <p>Franche collaboration entre cellules</p> <p>Descente sur le chantier d'un membre de l'EMC pour mieux évaluer la situation</p> <p>Publication des deux arrêtés préfectoraux (fermeture de certains établissements publics et privés et interdiction de l'activité de pêche)</p>	<p><b>Difficultés rencontrées</b></p> <p>Défaut de communication</p> <p>Absence de Cellules ou experts « Communication » et « Juridique »</p> <p>Omission ou non prise en compte des deux disparus du navire pétrolier et des blessés sur la navire de pêche chinois</p> <p>Manque de salle appropriée au Centre de Sécurité Maritime pour le Préfet et ses collaborateurs</p> <p>Absence d'équipements pour l'EMC</p>
<p><b>Recommandations</b></p> <p>Allocation d'une ligne budgétaire à Pointe-Noire pour la gestion des catastrophes</p> <p>Nomination officielle des membres du PNIU</p> <p>Ouverture d'un fichier de contact de tous les participants à cet exercice (contacts, adresse), complété régulièrement avec les noms et contacts de tous les participants ultérieurs à des formations et exercices</p> <p>Création d'un magasin (national) pour le stockage de matériel de lutte</p> <p>Création d'un Permis de circulation ou Laissez-passer permanent pour les membres de l'EMC (leur donnant accès au Centre de Sécurité Maritime au Port Autonome de Pointe-Noire, et leur permettant de circuler librement en ville en toute circonstance)</p>	
<p><b>Cellule « Evaluation »</b></p>	
<p><b>Aspects positifs</b></p> <p>Recommandations sur la stratégie de lutte transmises rapidement à la Cellule Opérations pour la protection des sites sensibles, les opérations en mer et à terre</p> <p>Proposition pour la protection et la gestion des populations locales transmises à la Cellule Opérations</p>	<p><b>Difficultés rencontrées</b></p> <p>Pas pu déterminer les longueur et largeur de la nappe</p>
<p><b>Recommandations</b></p> <p>Demande d'un retour d'information plus rapide et plus fréquent sur les actions menées par la Cellule Opérations</p>	

### **Cellule « Opérations »**

#### **Aspects positifs**

Bonne connaissance technique des intervenants

Bonne coordination entre les cellules (mais manque de feedback)

Réaction rapide de l'AOPC pour la mise en œuvre du matériel

#### **Difficultés rencontrées**

Délai dans les communications (en particulier la transmission de l'alerte)

Coordination à améliorer entre les cellules Opérations et Logistique (Présence d'un membre de la Cellule Logistique dans la Cellule Opérations)

Manque d'inventaires d'équipement de lutte et des moyens de support logistique du PAPN et du pays

Manque de formation spécifique pour les intervenants (gestion d'incidents et formation technique à améliorer)

Manque d'équipements pour le PC de Crise

#### **Recommandations**

Formation technique spécifique à prévoir pour tous les intervenants

Vérification et mise à jour mensuelle de l'annuaire d'urgence du PNIU

Equiper le PC à compléter (Fax, téléphone, PC et Internet, prise électrique, documents de base...)

Coordination des ressources des autorités publiques à améliorer

### **Cellule « Logistique »**

#### **Aspects positifs**

Identifier dans les délais les sources d'approvisionnement de matériel et de moyens humains au Congo

Estimer dans les délais les coûts de chaque équipement demandé et les stocks les plus importants disponibles

Organisation de l'arrivée des deux avions d'OSRL transportant du matériel (gestion des aspects administratif et logistique)...

#### **Difficultés rencontrées**

Manque de documents et de matériel de travail

Manque de coordination dans le fonctionnement de l'EMC

#### **Recommandations**

Disposer de salles spacieuses, adaptées et correctement équipées au Centre de Sécurité Maritime



### **Cellule « Finance »**

#### **Aspects positifs**

Ouverture rapide d'une caisse d'urgence de 5 000 000 FCFA pour subvenir aux premiers besoins

Demander à toutes les cellules de préciser leur besoins pour une première estimation budgétaire

Demander l'acheminement vers la Cellule Finances de toutes les pièces comptables, en vue de la préparation des dossiers de demandes d'indemnisation

Mise en place de procédures de décaissement des Fonds (mandat, etc.)

Reçu des instructions du Haut Commandement pour la prise des arrêtés préfectoraux pour l'interdiction des activités de pêche et de l'activité des établissements publiques et privées de la Côte Sauvage, et pour un arrêt temporaire des activités portuaires

#### **Difficultés rencontrées**

Absence de dispositions budgétaires spécifiques à la lutte Antipol dans la Loi des Finances

Comment financer les premières opérations ?

Absence de compte bancaire dédié à la lutte Antipollution

Pas pu obtenir les documents des autres Cellules sur leurs dépenses engagées...

#### **Recommandations**

Demander au gouvernement de budgétiser les activités liées à la mise en œuvre du PNIU

Localiser l'ordonnancement du budget (Préfet de Pointe-Noire ?)...

### **Unités opérationnelles en mer**

#### **Aspects positifs**

Connaissance des équipements de lutte

Mobilisation rapide des équipes et matériels

Équipement en bon état

Bonne coordination avec l'AOPC (représentants de Total et d'ENI) à la Cellule Opérations...

#### **Difficultés rencontrées**

Problèmes techniques pour le déploiement des équipements en mer

#### **Recommandations**

Planification d'exercices conjoints (un par an)

Formation des équipes d'intervention

Coordination entre les compagnies pétrolières

## **Unités opérationnelles à terre**

### **Aspects positifs**

Bonne coordination et instructions claires sur le terrain (Briefing de TOTAL pour les personnels mobilisés, bonne entente entre le personnel et les superviseurs sur le terrain)

Déploiement rapide de l'équipe sur la plage

Equipements de Protection Individuelle fournis adaptés aux besoins

Bonne compréhension des populations locales (interdiction d'accès à la plage, balisage des accès)

### **Recommandations**

Formation des intervenants sur le terrain (Sécurité, Equipements de Protection Individuelle, technique de nettoyage, organisation des chantiers)

Sensibilisation des populations locales

Manque d'appareils de communication sur le terrain

### **Difficultés rencontrées**

Arrivée en retard sur le terrain

Étiquetage des poubelles selon le type de déchets non prévu

Absence de masques

Absence des médias sur le terrain

Manque de logistique pour le personnel (eau, nourriture)

## 8.6 Recommandations pratiques pour l'amélioration du PNIU

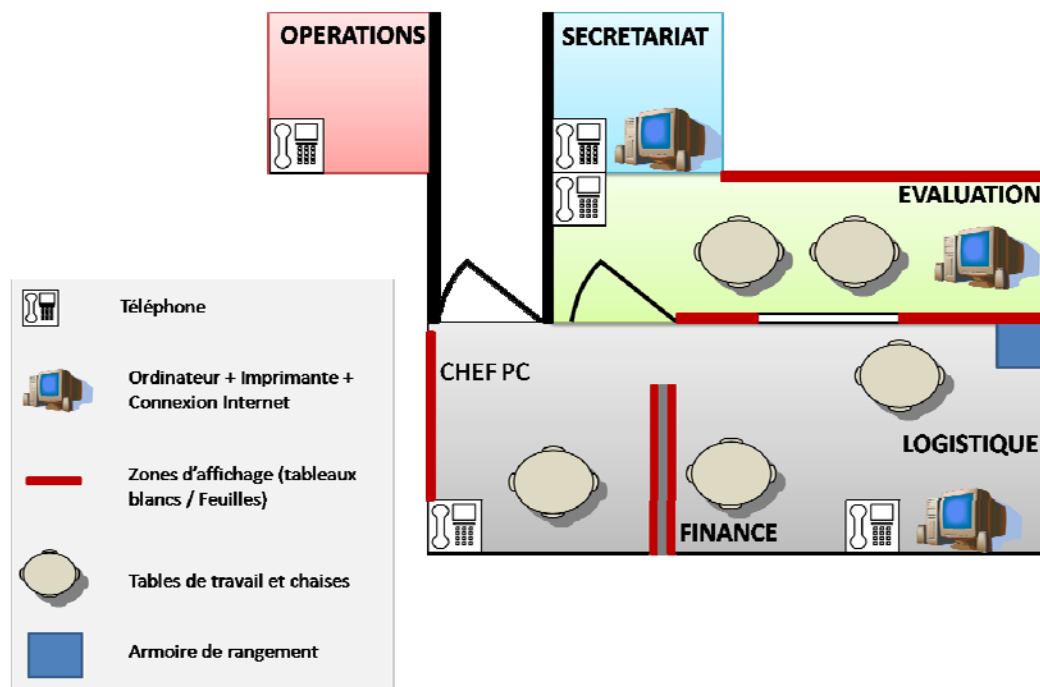
Le tableau ci-dessous résume les recommandations techniques des participants pour l'amélioration du PNIU suivant l'exercice « Grandeur réelle ».

<b>Recommandations pratiques pour les procédures d'alerte, évaluation et mobilisation</b>
<p><b>Concernant la vigie de la Capitainerie</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nécessité de formaliser une procédure et de former le personnel à cette procédure :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Actions à mener dès réception, formulaire et annuaire d'urgence à mettre en place (personne à contacter)</li></ul></li><li>• Nécessité d'équiper la vigie en moyens de communication complémentaires pour transmettre l'alerte :<ul style="list-style-type: none"><li>○ à présent : pas de ligne de téléphone externe, ni de Fax</li></ul></li><li>• Diffuser les coordonnées de la vigie et les numéros de téléphone d'urgence, à inclure dans le PNIU</li></ul>
<p><b>Concernant la DIGEMAR</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le processus d'alerte et de mobilisation des personnes de l'EMC au Centre de Sécurité Maritime n'a pas été testé lors de l'exercice (car le personnel était déjà à l'EMC)<ul style="list-style-type: none"><li>○ Annuaire d'urgence du PNIU → Prévoir mise à jour régulière.</li><li>○ Désigner nominativement les personnes dans l'annuaire d'urgence (avec leurs contacts) et attribuer les rôles au sein des cellules de l'EMC</li></ul></li></ul>
<p><b>Concernant l'Etat-major de Commandement - EMC</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Centre de Sécurité Maritime employé pour l'exercice<ul style="list-style-type: none"><li>○ Début d'aménagement et d'équipement par la DIGEMAR (groupe électrogène, climatisation etc.), à compléter</li></ul></li><li>• Accès au Centre de Sécurité Maritime (dans l'enceinte du Port Autonome de Pointe-Noire)<ul style="list-style-type: none"><li>○ L'accès au Centre était prévu par la DIGEMAR pour l'exercice</li><li>○ En situation réelle, le contrôle de l'accès au port (code ISPS) risque d'empêcher l'accès immédiat au personnel non muni d'un laissez-passer<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Identifier un autre lieu pour la salle de gestion de crise de l'EMC (hors du port pour éviter les problèmes d'accès au port) est une possibilité</li><li>▪ Cependant, il est préférable d'identifier les personnels de l'EMC nominativement et de les munir d'un laissez passer permanent au Port (cf annuaire d'urgence) et des autorisations de circuler dans la ville</li></ul></li></ul></li><li>• Répartition des cellules lors de l'exercice<ul style="list-style-type: none"><li>○ En situation réelle, le Préfet de P.N., la Cellule Juridique et la Cellule Relations Publiques seraient localisées à la Préfecture de P.N.</li><li>○ La grande salle du Centre a été sous-utilisée lors de l'exercice</li><li>○ En situation réelle, une partie des membres seraient sur le terrain</li></ul></li><li>• Le Centre, correctement aménagé et équipé peut tout à fait convenir pour l'EMC, sous condition :<ul style="list-style-type: none"><li>○ D'améliorer la répartition des cellules dans les pièces</li><li>○ De finir d'équiper le Centre<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Voir le rapport de mission préparatoire « exercice Antipol » (Mai 2009) pour le plan de salle proposé (à valider) et les équipements - Annexe 3 (à compléter). Référence du rapport en <b>Annexe 8.9</b></li><li>▪ Voir ci-dessous pour les propositions d'aménagement et d'équipement</li></ul></li></ul></li></ul>

### Concernant le Centre de Sécurité Maritime

Le plan d'aménagement suivant est proposé :

## EMC / Centre de Sécurité des Navires



Les équipements suivants sont recommandés :

- Groupe électrogène : connexion et mise en route du groupe électrogène
- Climatisation
- Lignes téléphoniques : 5 postes (3 dans la salle principale, 1 dans la salle de la Cellule Evaluation, 1 dans la salle de la Cellule Opérations)
- Faxes : 2 (1 entrant / 1 sortant)
- VHF : 2 (Salle Opérations pour liaisons avec la vigie de la Capitainerie et les équipes sur le terrain)
- Tableaux blancs: 2
- Flip charts : 2
- Copies du PNIU : 3
- Copie des cartes de sensibilité : 1
- Cartes marines : cartes SHOM 6666 et 7585
- Règle CRAS, rapporteur, équerres, etc.
- Rétroprojecteur et projecteur multimédia
- Fournitures administratives : bloc notes, feutres effaçables pour tableau blanc, crayons papier, papier calque, gommes, rames de papier, etc.
- PC, équipés d'imprimantes: 3
- Connexions Internet : 3
- Chaises et tables additionnelles (en fonction du nombre de participants)
- Petit meuble de rangement pour le stockage des documents : PNIU, cartes marines, fournitures, papiers administratifs, etc.

**Concernant l'organisation de l'EMC, et l'attribution des fonctions**

- Constat:
  - L'exercice a permis d'identifier les personnes ressources de chaque cellule, et les fonctions que celles-ci doivent remplir.
- Désigner officiellement et nominativement les personnes composant cette équipe de base de l'EMC (et prévoir des remplaçants)
  - Préciser les missions de chaque personne
  - Donner à chaque personne les moyens requis à cette mission
  - Prévoir des formations adaptées pour ces personnes désignées
    - Formations techniques spécifiques (Type OMI, niveau 2 et 3)
    - Formations de formateurs
- Ouverture d'un fichier de toutes les personnes ayant participé à des formations ou exercices
  - Noms, contacts, adresse

**Concernant la Coordination et Communication**

- Constat:
  - l'exercice a démontré l'intérêt et la nécessité de travailler conjointement entre les Autorités Nationales et les opérateurs pétroliers.
  - L'exercice a permis aux différents intervenants de se connaître.
- Coordination entre les cellules de l'EMC :
  - Améliorer l'échange d'informations et la coordination du travail entre cellules, exemple:
    - Évaluation / Opérations
    - Opérations / Logistique
  - Assurer un retour d'information de la Cellule Opérations à la Cellule Evaluation pour le suivi de la pollution et des opérations
- Liaison entre l'EMC et le terrain
  - Intérêt de la présence de l'industrie au sein de l'EMC pour les liaisons entre l'EMC et les sites d'intervention
- Coordination des opérations entre opérateurs pétroliers
  - Permis de tester le déploiement de moyens communs entre opérateurs pétroliers

**Concernant les ressources et moyens de lutte**

- Manque d'inventaire des équipements de lutte :
  - Port, Préfecture, Gouvernement
  - Industrie pétrolière
- Identifier les sources et stocks d'approvisionnement de matériel, et de moyens humains au Congo
- Inclure ces listes dans le PNIU
- Créer un magasin (national) pour le stockage de matériel de lutte...

#### **Concernant la Cellule Finance de l'EMC**

- Constat :
  - Absence de dispositions budgétaires spécifiques à la lutte Antipollution dans la Loi des Finances pour financer les premières opérations
  - Absence de compte bancaire dédié à la lutte Antipollution
  - Pas obtenu les documents des autres Cellules sur leurs dépenses engagées
  - Reçu des instructions du Haut Commandement pour la prise des arrêtés préfectoraux pour l'interdiction des activités de pêche et pour l'arrêt de certaines activités publiques et privées de la Côte Sauvage (hôtel, port)
- Recommandations, à intégrer au PNIU
  - Prévoir des dispositions pour l'ouverture rapide d'une caisse d'urgence pour subvenir aux premiers besoins
  - Que toutes les cellules précisent leurs besoins pour estimer le budget pour les opérations de lutte
  - Acheminer vers la Cellule Finances toutes les pièces comptables, en vue de la préparation des dossiers de demandes d'indemnisation
  - Mettre en place des procédures de décaissement des Fonds (mandat etc.)
  - Demander au gouvernement de budgétiser les activités liées à la mise en œuvre du PNIU
  - Localiser l'ordonnancement du budget au Préfet de Pointe-Noire (préparation et lutte)

#### **Concernant les Opérations sur le terrain**

- Constat :
  - Bonne organisation du chantier et bonne coordination entre les moyens publiques et privés
- Organisation des chantiers de dépollution
  - Sécuriser les zones d'intervention et informer les populations locales
    - Police, gendarmerie
- Gestion du personnel
  - Prévoir un briefing Sécurité et Technique
  - Prévoir la logistique: E.P.I., eau, nourriture, couverture médicale (premiers secours)
- Gestion des déchets
  - Séparer et stocker les déchets correctement (selon les traitements prévus)
- Moyens de communication
  - Disposer de moyens de communication entre responsables sur le terrain, et entre le terrain et l'EMC
- Rapport des opérations (par le chef de chantier)
  - Prévoir la rédaction d'un rapport succinct quotidien des opérations par le responsable des opérations sur site (état de la pollution, moyens et personnel, opérations, déchets, problèmes, besoins, photos, etc.)

**Concernant l'Assistance régionale et international**

- Constat:
  - Mobilisation d'OSRL par TOTAL
  - Demande de TOTAL :
    - à l'ANAC pour le survol
    - à la Cellule Logistique pour faciliter les procédures de Douanes et d'Immigration et pour la fourniture d'un support logistique (réception, transport et stockage sécurisé)
- Assistance (sous-)régionale
  - Mettre en œuvre un plan (sous-)régional de coopération et d'assistance facilitant notamment :
    - Les survols aériens transfrontaliers
    - L'assistance entre pays
- Douanes et Immigration
  - Prévoir des procédures douanières et d'immigration permettant de recevoir rapidement une assistance de l'extérieur
- Logistique
  - Pouvoir assurer la logistique dans le pays pour la réception, le transport, le stockage des moyens de l'assistance

## **8.7 Cérémonie d'ouverture**

### **L'allocution de bienvenue du Directeur Général de la Marine Marchande**

**Excellence Monsieur le Ministre des Transports Maritimes et de la Marine Marchande ;**

**Monsieur le Préfet du Département de Pointe-Noire ;**

**Monsieur le Président du Conseil Municipal, Député-maire de Pointe-Noire ;**

**Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de l'organisation Maritime Internationale (OMI) ;**

**Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de l'Association Internationale des Industries Pétrolières pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA) ;**

**Messieurs les Directeurs Généraux, Chers Collègues ;**

**Messieurs les Experts, Chers participants ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Permettez moi au nom de la Communauté maritime de notre pays, des cadres et agents de la Direction Générale de la Marine Marchande de vous souhaiter la bienvenue dans cette salle de conférences de la Société ENI-CONGO à Pointe-Noire, ville océane et capitale économique de la République du Congo.

**Excellence Monsieur le Ministre,**

C'est ici l'occasion de vous exprimer nos sincères remerciements pour avoir accepté malgré votre emploi du temps que nous savons chargé de rehausser par votre présence l'éclat de cette cérémonie.



## **Distingués invités**

### **Chers participants**

Le monde maritime de notre pays, se réjouit de l'honneur fait par l'OMI et l'APIECA à la République du Congo en organisant cet Atelier National pour tester et mettre à jour le Plan National d'Intervention d'Urgence. Ce qui traduit l'importance accordée par notre Gouvernement aux problèmes de développement du secteur maritime et plus précisément à la préservation du milieu marin.

En effet, le Plan National d'Intervention d'Urgence en cas de pollution majeure par les hydrocarbures a été élaboré par les experts des administrations publiques et du secteur privé notamment les sociétés pétrolières réunis au sein du Groupe Technique de Travail (GTT) pour doter le Congo d'un outil efficace de réaction en cas de situation grave de pollution.

Malheureusement ce Plan approuvé par décret n°2201-15 du 31 décembre 2001 n'a pas connu à ce jour une mise en œuvre effective.

Toutefois, le Séminaire atelier sur le Plan National d'Intervention d'Urgence tenu du 28 au 31 août 2006 à Pointe-Noire avec l'assistance technique de l'OMI et de l'APIECA a permis aux Experts de procéder à une revue minutieuse dudit Plan.

Le Gouvernement de la République en organisant le présent Séminaire Atelier a pris ses responsabilités en tant que pays producteur de pétrole au regard des risques en cours.

Ce test du Plan National d'Intervention d'urgence par le biais d'un exercice de gestion de crise y compris le déploiement des moyens de lutte de l'industrie pétrolière permettra j'en suis sûr de préparer l'ensemble des acteurs impliqués dans cette opération à lutter efficacement en cas de pollution majeure d'hydrocarbures.

Durant quatre (04) jours les délégués vont acquérir des connaissances pratiques devant les préparer à faire face aux événements de déversements accidentels d'hydrocarbures en mer.

## **Excellence Monsieur le Ministre,**

La lutte contre la pollution nécessite une collaboration non seulement entre l'Etat et les Opérateurs pétroliers, mais également entre différents Etats et autres organismes concernés.

C'est dans ce sens que l'OMI dans le cadre de son programme intégré de Coopération Technique (PICT) apporte tout son soutien aux Etats membres notamment par la tenue des Séminaires nationaux de sensibilisation, la formation des experts et autres formes d'assistance.

De même, l'APIECA en avril 2006 à Libreville (Gabon) sous la supervision de l'OMI, a lancé « L'initiative Mondiale » qui a permis aux pays de la région WACAF de développer et d'adopter des Plan Nationaux d'Urgence pour la lutte contre les pollutions par les hydrocarbures.

C'est pourquoi, au nom de la communauté maritime de notre pays je remercie l'OMI et l'APIECA pour le travail abattu qui vise globalement à faciliter et à promouvoir une planification d'urgence efficace contre les déversements d'hydrocarbures dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre (WACAF).

Nos remerciements également à l'endroit de l'AOPC pour leurs contributions multiformes pour la tenue des présentes assises notamment par la mise à disposition des moyens logistiques.

## **Honorables invités, Mesdames et Messieurs, chers participants,**

Je ne saurais clore mon propos sans réitérer ma reconnaissance à son Excellence **Martin Parfait Aimé COUSSOUD-MAVOUNGOU**, Ministre des Transports Maritimes et de la Marine Marchande qui par son implication personnelle et sa détermination a permis à cet atelier de se réaliser dans les bonnes conditions.

Je vous remercie.-

## **L'allocation de circonstance de la représentante de l'OMI**

MONSIEUR LE MINISTRE Des Transport et de LA MARINE MARCHANDE,

MONSIEUR LE DIRECTEUR général de LA MARINE MARCHANDE

MESSIEURS LES Représentants Ministère de L'environnement

MESSIEURS LES Représentants Ministère des Hydrocarbures

MESSIEURS LES Représentants DES ENTREPRISES PRIVEES

HONORABLES MESDAMES ET MESSIEURS LES DELEGUES,

C'EST POUR MOI UN PRIVILÈGE ET UN HONNEUR TOUT PARTICULIER DE PRENDRE LA PAROLE À L'OUVERTURE DE CET IMPORTANT SÉMINAIRE/ATELIER SUR LE PLAN NATIONAL D'INTERVENTION D'URGENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO. COMME VOUS LE SAVEZ TRES CERTAINEMENT, CETTE RÉUNION ORGANISÉE PAR LES AUTORITÉS DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO BENEFICIE DE L'APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DE L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE ET DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE INTERNATIONALE À TRAVERS L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT (IPIECA); CET APPUI SE FAISANT DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE MONDIALE OMI/IPIECA ET PLUS SPECIFIQUEMENT DANS LE CADRE DU PROJET OMI/IPIECA POUR LA REGION WACAF.

JE VOUDRAIS SAISIR CETTE OCCASION POUR VOUS ADRESSER, AU NOM DE M. EFTHIMIOS MITROPOULOS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE, NOS VŒUX DE SUCCÈS DANS NOS TRAVAUX AINSI QUE NOS REMERCIEMENTS LES PLUS SINCÈRES À TOUS CEUX QUI ONT AIDÉ À LA RÉALISATION DE CET IMPORTANT SEMINAIRE/ATELIER ET PARTICULIÈREMENT AU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE, HONORABLES MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉLÉGUÉS,

Le titre

**ATELIER NATIONAL ET EXERCICE POUR TESTER ET METTRE A JOUR LE PLAN NATIONAL D'INTERVENTION D'URGENCE DU CONGO**

LE SUJET QUI NOUS RÉUNIT AUJOURD'HUI EST TRÈS IMPORTANT ET PARTICULIÈREMENT POUR UN PAYS COMME LE CONGO, DE PAR SA QUALITE DE PRODUCTEUR ET D'EXPORTATEUR DE PÉTROLE ET DE PAR SA POSITION GÉOGRAPHIQUE DANS UNE RÉGION FORTEMENT PRODUCTRICE ET PAR CONSÉQUENT EXPORTATRICE D'IMPORTANTES QUANTITES DE PÉTROLE.

EN EFFET, IL EST RECONNU QU'AUCUN PAYS CÔTIER N'EST À L'ABRI D'ACCIDENTS POUVANT ENTRAÎNER UNE MARÉE NOIRE. L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION OFFSHORE DU PETROLE, LA CIRCULATION DES NAVIRES, EN PARTICULIER DES PÉTROLIERS, QUI

FRÉQUENTENT LES PORTS OU TRAVERSENT LES EAUX CÔTIÈRES, S'ACCOMPAGNENT D'UN RISQUE DE POLLUTION DES MERS PAR LES HYDROCARBURES DU FAIT D'ABORDAGES, ÉCHOUEMENTS, ACCIDENTS DE TRANSBORDEMENT DES HYDROCARBURES DE CARGAISON ET DE SOUTE ET AUTRES ACCIDENTS MARITIMES.

NOTRE RENCONTRE D'AUJOURD'HUI - QUI EST LA ÈNIÈME ORGANISÉE PAR LES AUTORITÉS DU CONGO- EN DIT LONG SUR LA VOLONTÉ DE VOTRE PAYS DE METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE ET UN SYTÈME EFFICACES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN.

CES ASSISES NOUS PERMETTRONT DONC, J'EN SUIS CONVAINCU, D'AVANCER ENCORE PLUS DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'UN DES ELEMENTS ESSENTIELS DE CE SYSTEME DE PROTECTION DE CET ENVIRONNEMENT MARIN QU'EST LE PLAN NATIONAL D'INTERVENTION D'URGENCE.

JE VOUDRAIS ENFIN SAISIR CETTE OCCASION POUR MAGNIFIER LA COOPERATION EXEMPLAIRE ENTRE L'OMI ET L'PIECA DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE L'OMI EN MATIERE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET EN PARTICULIER DANS LE DOMAINE SPÉCIFIQUE DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE PAR HYDROCARBURES.

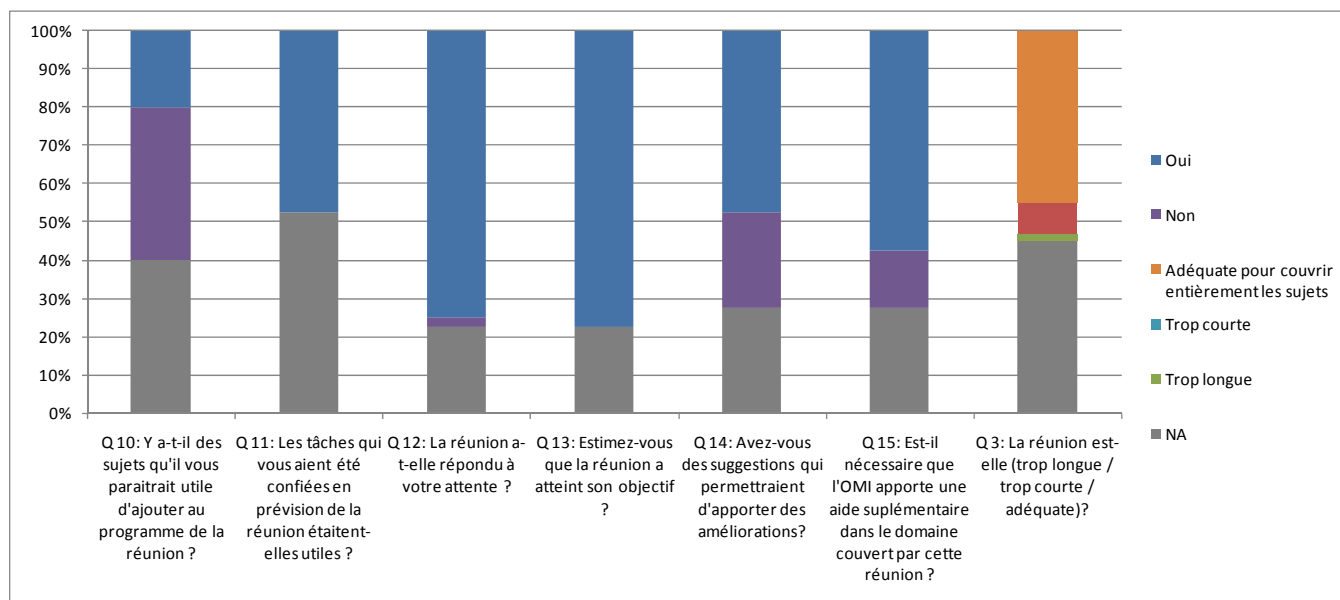
C'EST PAR CES MOTS QUE JE VOUDRAIS CONCLURE, MONSIEUR LE MINISTRE, HONORABLES MESDAMES ET MESSIEURS LES DELEGUES, MAIS NON SANS AVOIR RÉITÉRÉ À TOUS LES PARTICIPANTS À CETTE REUNION, MES VOEUX LES PLUS CHALEUREUX DE PLEIN SUCCÉS DANS NOS TRAVAUX.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

## 8.8 Résultats des questionnaires de l'OMI, partie II

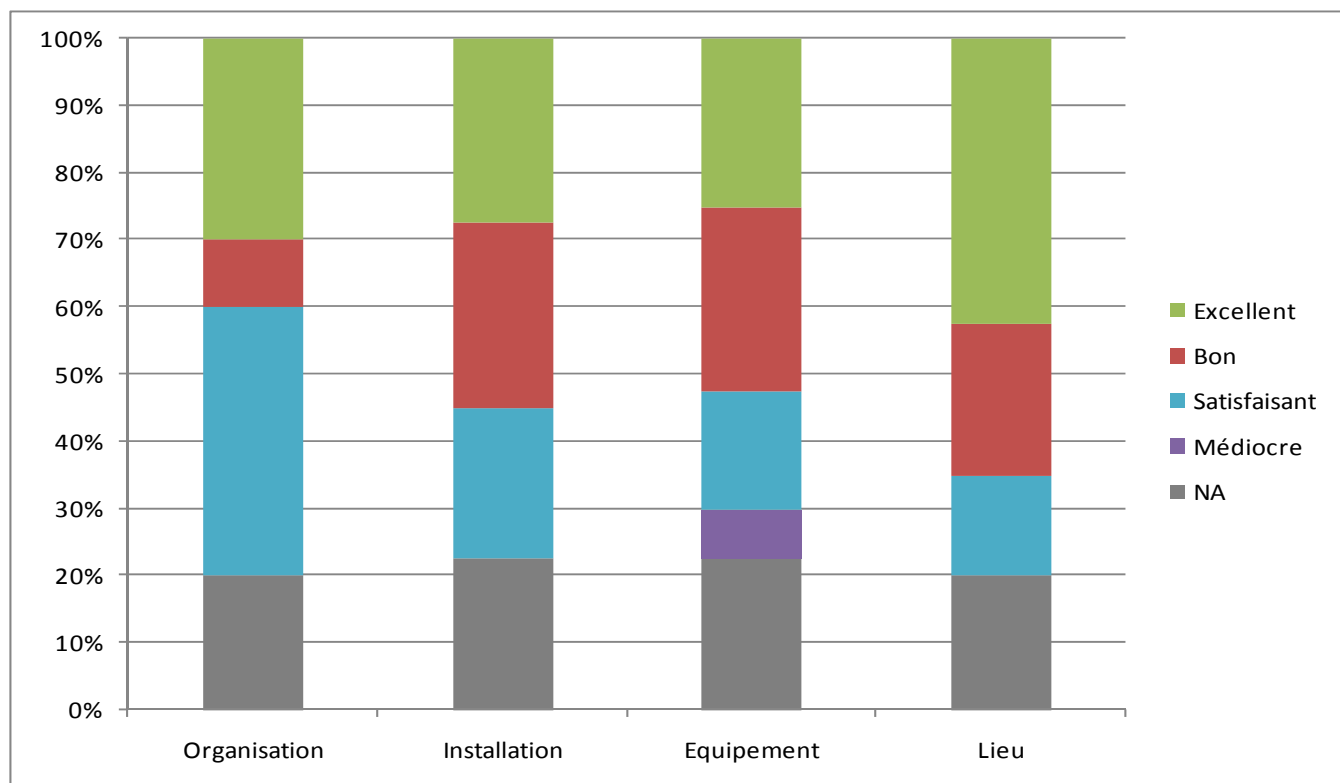
Note N/ A = pas de réponse

**Tableau de synthèse des réponses aux questions 3, 10, 11, 12, 13, 14, 15 partie II**



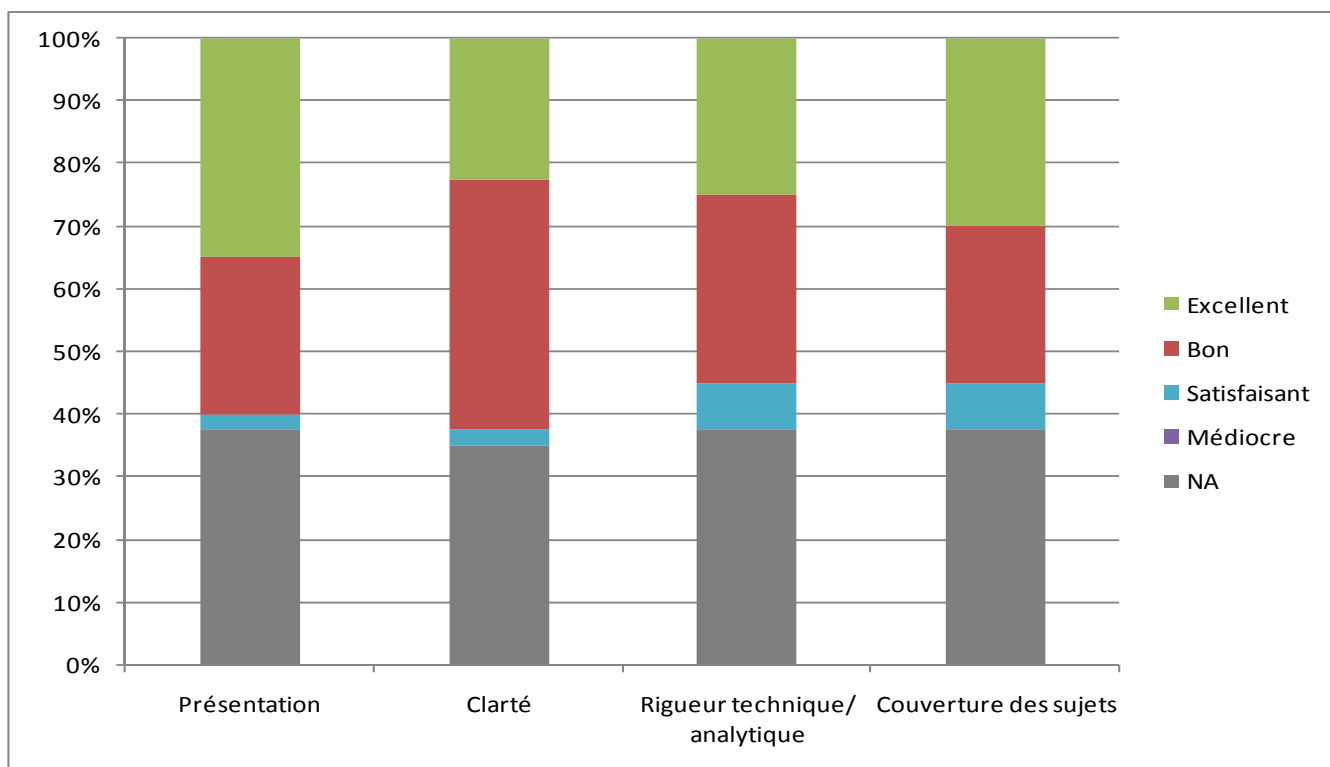
**Tableau de synthèse des réponses à la question 4 (partie II)**

« Que pensez-vous des aspects ci-après de la réunion ? »



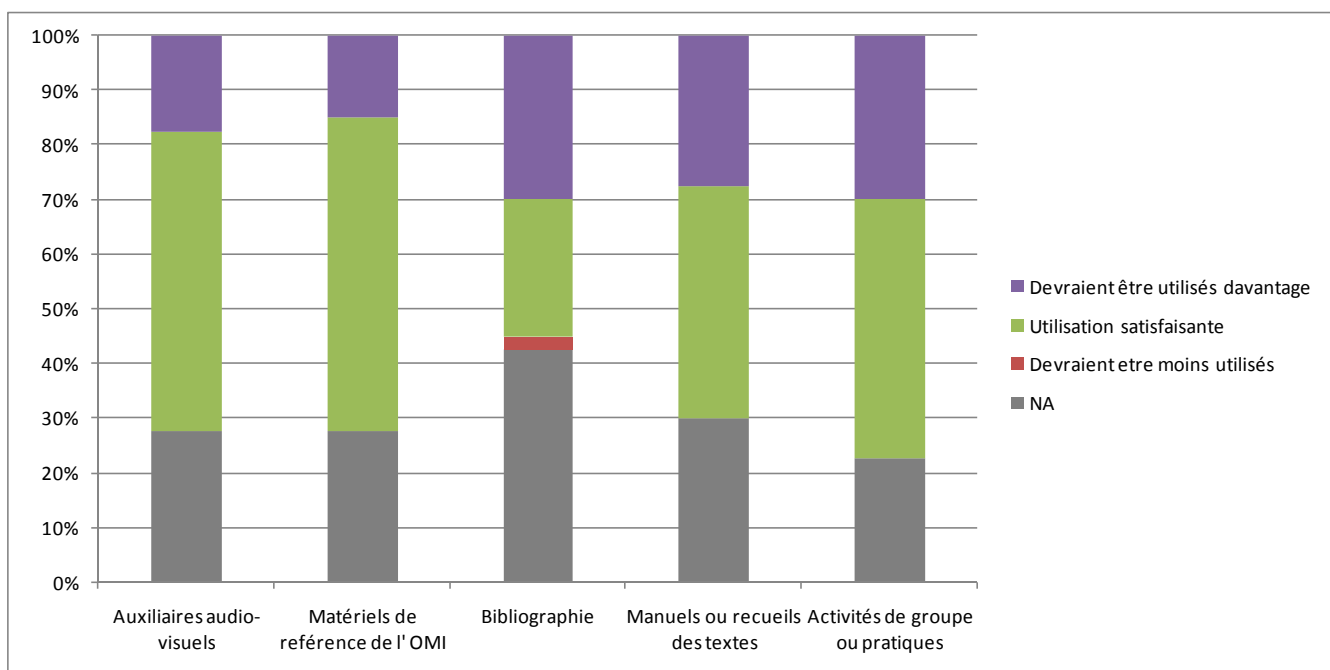
### Tableau de synthèse des réponses à la question 5 (partie II)

« Que pensez-vous des aspects ci-après de la documentation fournie ? »

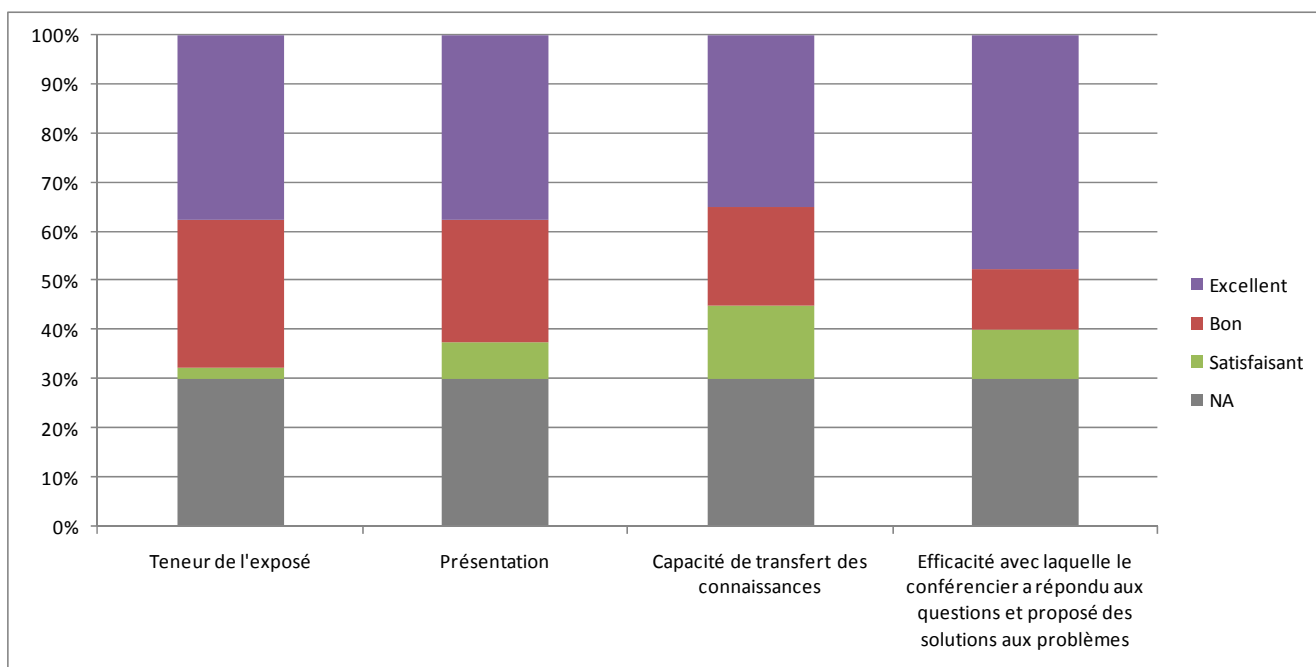


### Tableau de synthèse des réponses à la question 6 (partie II)

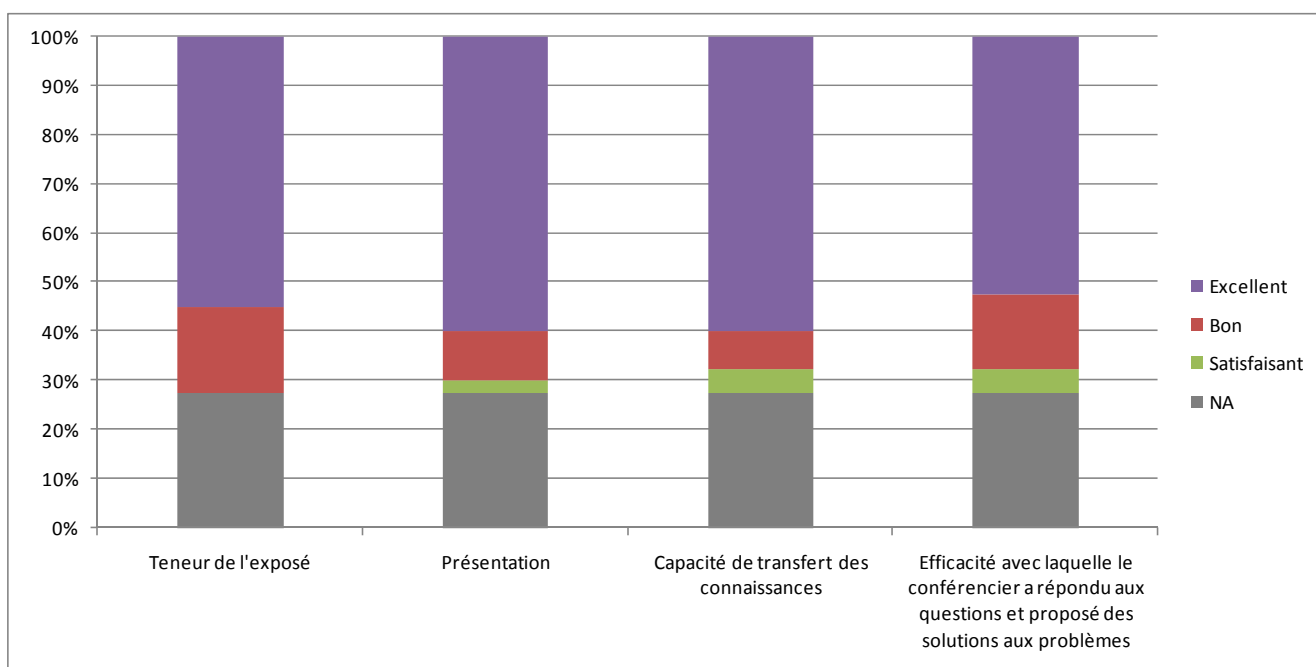
« Etes-vous satisfait de la disponibilité des éléments ci-après pendant la réunion ? »



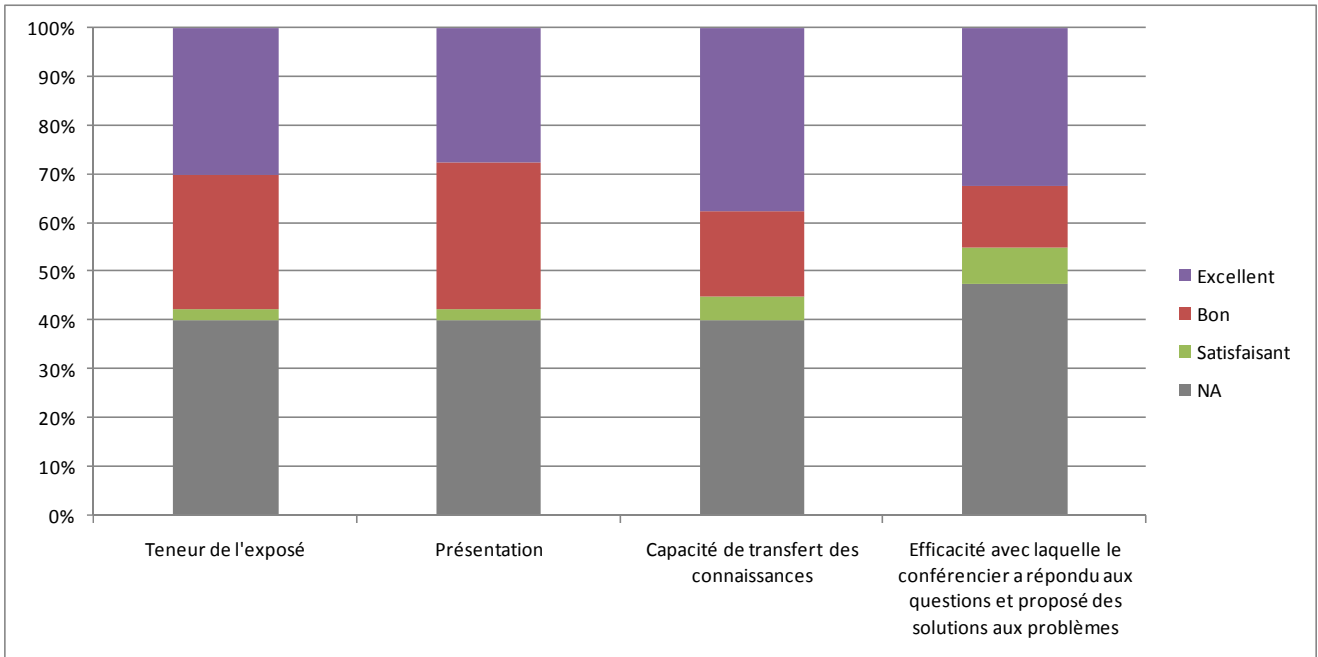
**Tableau de synthèse des réponses à la question 7 (partie II) – N. Martini**



**Tableau de synthèse des réponses à la question 7 (partie II) – J.-Y. Huet**

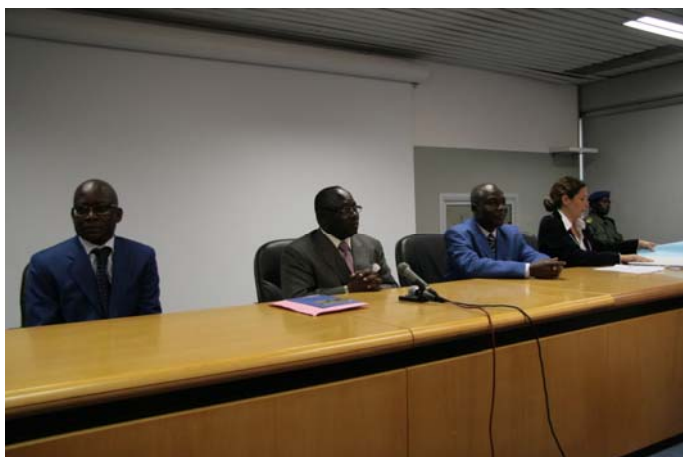


**Tableau de synthèse des réponses à la question 7 (partie II) – L. Page-Jones**





## 8.9 Photos de l'atelier



Cérémonie d'ouverture



Cérémonie d'ouverture



Centre de Sécurité Maritime



Meeting lors de l'exercice



Cellule Evaluation lors de l'exercice



Cellule Opérations lors de l'exercice



Navire Gulf Fleet mobilisé par Total



Navire Sea Angler mobilisé par ENI



Briefing des opérateurs lors de l'exercice à terre



Accès et stockage lors de l'exercice à terre



Cérémonie de clôture



Remise des diplômes

## **8.10 Crédits et références**

Ce rapport a été rédigé dans le cadre d'une mission de l'OMI et de l'IPIECA, dans le cadre du projet GI WACAF, en République du Congo, menée en Juin 2009.

### **Référence du présent rapport :**

IMO/IPIECA., 2009. Rapport de mission de l'Atelier national et exercice pour tester et mettre à jour le Plan National D'intervention d'Urgence du Congo, Pointe-Noire, République du Congo, du 2 au 5 Juin 2009 (Projet GI WACAF).